



Archivage des géodonnées cantonales

Cadre légal et enjeux

Office de l'information sur le territoire

Philippe Latty

Responsable Section géodonnées

Assemblée de l'AVA - 18 avril 2013

La genèse des géodonnées

- **1991 à 1994** Séances de l'Elysée (canton, communes, privés)
-> Conception et réalisation du système d'information du territoire vaudois (SIT-VD)

- **Février 1995**
-> Décision du Conseil d'Etat de créer un service regroupant le cadastre et l'information sur le territoire

- **Mars 1995**
-> Approbation du Conseil d'Etat pour la participation de l'Etat de Vaud à l'association pour le système d'information du territoire (ASIT-VD)

Objectifs du SIT-VD

Constituer un système d'information du territoire à l'échelle cantonale, offrant dans un contexte de **partenariat**, un ensemble cohérent de données localisées et d'outils destinés à leur saisie, leur mise à jour, leur **consultation**, et leur **échange**.

Les termes changent, les objectifs restent :

Garantir l'accès aux géodonnées !

Bases légales

- **Décembre 1995**
Introduction du SIT-VD dans la législation cantonale
- **Juillet 2008**
Droit fédéral sur la géoinformation (LGéo) ->
introduction de l'obligation d'archiver les géodonnées !
- **2011-2012**
Adaptation du droit cantonal : projet et consultation
- **Janvier 2013**
Mise en vigueur LGéo-VD + règlement + annexes

Géodonnées de base

- 175 selon annexe 1 RLGéo-VD (droit fédéral)
- 130 selon annexe 2 RLGéo-VD (droit cantonal)

305 géodonnées de base à modéliser et mettre en diffusion sur le plan cantonal !

-> dont 30 sous gestion communale

A ce jour env. 50 % déjà en diffusion

Peu de modèles minimaux publiés

Accès aux géodonnées

- Principes précisés dans RLGéo (art. 9 ss)
- Concerne les **géodonnées de base**
- Niveau d'accès défini dans les annexes du RLGéo :
 - A : tout public
 - B : sur autorisation
 - C : pas d'accès
- Notion d'autorisation (art. 14) : un Service spécialisé peut **renoncer** à soumettre à autorisation une géodonnée

Accès en consultation

Géoplanet

Géodonnées de base

- 25'000 utilisateurs/mois
- 1'900 GB/an
- 15 millions cartes / an

Géoservices WMS

- Depuis 2009 sécurisé (réservés utilisateurs CUP)
- Peu d'utilisateurs (10%)

Guichet cartographique cantonal

Echelle actuelle : 1:10'000

Coord. [m] : _ / _

Echelle 1/10'000 Taille 600x400

| Zones d'affectation | | | | | |
|---------------------|-------------------|-----------------|---------------|----------------------|--------------|
| Dénomination légale | Type principal | Type secondaire | Zone spéciale | Degré sens. au bruit | Surface [m2] |
| Zone d'activités A | Zone industrielle | | non | | 29616 |

| Districts | | |
|------------|-------------|----------|
| N° fédéral | N° cantonal | Nom |
| 2225 | 5 | Lausanne |

Thèmes: Aménagement, AF et Bruit

Couches thématiques:

- Thème complet
- Etat d'équipement
- Etat construction selon type de zone
- Aptitude construction selon type de zone
- Type de zones
- Protection du Lavaux
- Zones d'affectation
- Périmètres AF
- Protection des eaux
- Parcelles
- Adresses
- Bâtiments
- Cadastre bruit routier jour
- Cadastre bruit routier nuit

Limites administratives:

- Districts
- Communes

Fonds de carte:

- Relief terrain
- Carte nationale
- Carte nationale tons de gris
- Carte routière
- Orthophotos
- Fond continu
- Pas de fond de carte

Masques:

- Atténuer VD
- Atténuer l'extérieur
- Masquer l'extérieur

Accès en consultation

Géoguichets

Consultation des géodonnées métier



- Plan directeur cantonal
- Gesreau
- Géologie
- Statistiques
- etc.

Accès par la GEOcommande

Géoportail de l'ASIT-VD

- 162 géoproduits Etat de Vaud
- 12'000 requêtes/an
- 120'000 couches VD livrées
- Volume x10 avec suppression émolument



Archivage des géodonnées

► Art 8 LGéo-VD

- Élaboration d'un concept d'archivage des géodonnées (en attente des directives fédérales) avec consultation des communes
- Archivage = responsabilité du service spécialisé selon art. 7 LGéo
- Les communes sont responsables de l'archivage de leurs géodonnées de base et devront suivre le concept cantonal
- LArch s'applique

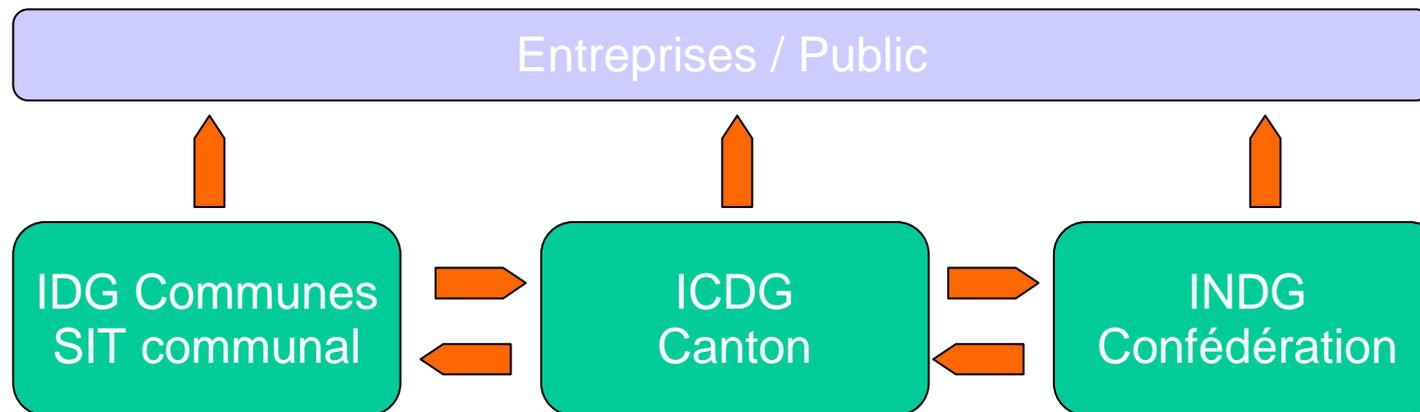
Conservation des données de la Mensuration officielle

- Selon calendrier de conservation de l'OIT. A compléter une fois le concept fédéral et cantonal établi.
- Stratégie de backup (journaliers, mensuels et annuels)
- Pas d'accès externe aux copies

Risques et enjeux

- ▶ Archivage des géodonnées de base
 - Augmentation constante du volume des géodonnées sous gestion (2001 -> 300 GB, 2010 -> 3TB, 2015 30TB)
 - Échelles de référence variables (du 1:200 au 1: 500'000)
 - Hétérogénéité des données (évolution des standards et des modèles)
 - Quels sont les besoins ?

Rôles et responsabilités



- ▶ Objectifs communs
- ▶ Stratégies et organisations propres
- ▶ Libertés des méthodes et des outils !

In the pipe



- Évolution du SI vers ICDG
- Plan d'introduction des modèles minimaux, avec consultation des communes
- Assurer le financement
- Formation
- Basculement cadre de référence MN95
- **2013 Couverture cantonale complète géodonnées de la MO !**

